



## Déclaration liminaire

CSA du 16 Mars 2023

Monsieur le Directeur

Madame la sous directrice, nous vous souhaitons la bienvenue.

La France connaît depuis quelques semaines un déferlement de contestation lié à la réforme des retraites.

Nos collègues vont payer un lourd tribut dans cette réforme des retraites. Il nous faudra travailler plus longtemps dans des conditions de plus en plus dégradées comme l'ont rappelé récemment nos collègues de St Nazaire, de Nantes et d'autres encore lors de l'audience de rentrée.

**FO justice** vous rappelle que cette direction est de plus en plus féminisée. Est-ce que pour une fois la DSJ a réfléchi à cette problématique ou alors est-ce qu'à la place du CIA la DSJ octroiera un déambulateur pour nos collègues ? Il faudra faire des abondements budgétaires.

**FO Justice** ne se pliera pas à la volonté du gouvernement de casser nos régimes de retraite et continuera de se battre pour des retraites dignes et non une paupérisation des agents.

Alors même que les fonctionnaires de ce ministère rappelons-le ont des salaires proches du SMIC, que vont devenir tous nos collègues et nous y compris avec des retraites de misères. Il est beau le sens du service public aujourd'hui, il s'agit du sens du sacrifice.

Comme a récemment dit le secrétaire général de FO, le gouvernement risque de provoquer l'étincelle qui déclenchera l'incendie que personne ne pourra arrêter.

**FO Justice** est et restera déterminé à combattre ce projet.

La fracture entre la société et les hautes instances est consommée. Aujourd'hui notre ministère reste incapable de reconnaître les compétences et le professionnalisme de tous ses agents, encore aujourd'hui, si preuve en était besoin, à titre d'exemple, le tribunal judiciaire de Poitiers a montré tout le mépris possible envers les agents du greffe lors de sa rentrée solennelle en ne mentionnant pas leur travail pour l'année écoulée ou encore en ne soutenant pas son action destinant à alerter une fois de plus sur ses conditions de travail au sein de cette juridiction.

Alors même que le ministère fait la promotion de l'équipe autour du magistrat, force est de constater que nous sommes loin de ce paysage professionnel qu'elle vend comme idyllique !

Au-delà de ce sujet, **FO Justice** ne peut accepter cette situation et exige qu'une réforme du statut des greffiers pour tous soit mise en place sans oublier les autres catégories ? Nos collègues greffiers méritent le meilleur mais pas à n'importe quel prix et il n'est pas question que de vendre notre âme au diable !

**FO Justice** restera vigilant à ce que notre ministre respecte sa parole mais il n'est pas envisageable que ce soit par saupoudrage pour une partie choisie on ne sait comment !!!

**FO Justice** exige un véritable plan informatique, on ne peut pas laisser nos collègues gérer des logiciels qui ne fonctionnent pas : devons-nous vous rappeler Cassiopée, APPI, qui pendant plusieurs journées voire plusieurs semaines sont à l'arrêt. Les risques psycho-sociaux sont là, FO Justice ne veut pas que l'on ferme les yeux.

Concernant l'ordre du jour de la présente instance et notamment le regroupement des BAJ des ressorts de Besançon, Dijon, Limoges, Orléans et Reims, **FO justice** précise qu'il est indispensable de renforcer les effectifs, que faire ce regroupement à effectif constant ne pourra pas fonctionner. De plus, FO justice rappelle le court laps de temps entre le déploiement du SIAJ sur certaines juridictions et le début de l'expérimentation.

**FO justice** souhaiterait savoir ce qu'il en est de nos collègues affectés dans les services de saisies rémunérations qui viennent *d'apprendre par les commissaires de justice en audience que la saisie des rémunérations serait intégralement reprise par les commissaires de justice.*

*Le principe est acté et a été confirmé par le Ministre de la Justice lors de son audition devant le Sénat le 11 janvier 2023 où il a souhaité « donner du travail aux commissaires de justice ».*

*Il est consternant et regrettable, si cela s'avère vrai, qu'aucune information n'est été donnée à nos collègues qui l'apprennent par voie détournée. Quel manque de considération pour le personnel de la Justice !*

Dans la même continuité, **FO justice** souhaiterait connaître les mesures mises en œuvre à l'approche des Jeux Olympiques, ce ne sont pas les 2 emplois supplémentaires qui seront suffisants. Et au-delà des 2 postes pour le tj Paris, c'est dénoncer une nouvelle fois la marche forcée d'audiences supplémentaires. Des renforts de gendarmerie et police sont déjà prévus notamment pour les pick Pocket engendrant de fait des audiences supplémentaires, les tribunaux tant correctionnels que pour enfants vont être à flux tendus. Dès maintenant, nous sollicitons des primes pour nos collègues qui vont intervenir.

De plus, quand est-il pour nos collègues CLI et RCIP qui ne sont pas reconnus par leur propre administration ? Depuis le temps qu'on les utilise, quelle reconnaissance allez-vous leur apporter ? L'annonce d'une catégorie B technique a été faite, y seront-ils intégrés ? De quelle manière ?

**FO justice** souhaite dénoncer la réflexion inappropriée du directeur adjoint de l'ENG lors du dernier dialogue social avec les greffiers. En effet, il a été demandé par nos collègues si leurs parents pourraient assister à leurs prestations de serment (ce qu'ils ont pu faire ce vendredi). Il leur a été répondu que ce n'était pas un spectacle. Nous

devons rappeler que les prestations de serment sont un moment important dans la carrière de chacun et à ce titre doivent être respectés. FO Justice ne peut que dénoncer de tels propos qui ne sont pas à la hauteur d'un directeur adjoint d'école. Ou alors doit-on comprendre quand le Garde des Sceaux assiste à la prestation de serment à ENM qu'il s'agit d'une mascarade?

Dans la même continuité, que devons-nous comprendre des annonces du Garde des Sceaux sur la création des attachés de justice, en outre pour CDIés les juristes assistants, devons-nous en déduire qu'il s'agit du A promis par le GDS à l'ENG et donc accessible aux greffiers, par quel biais et pour combien ?

Nous vous remercions pour votre attention.

Fo justice SDGF